

# BIOGRAPHIE

DE

## PÉTIION,

PAR

L. CÉRISIER FILS.

---

(IÈRE LIVRAISON).



IMPRIMÉ AU PORT-AU-PRINCE

PAR T. BOUCHEREAU.—1842.

4276.50 (6)

## AVANT-PROPOS.

---

Lorsque , il y a quelques années , je reçus d'une amitié complaisante ces notes sur Pétion et son époque , que j'ai formulées et que je risque aujourd'hui , en les offrant à mes concitoyens , je ne songeais certainement pas à en faire l'objet d'une publication et moins encore à y attacher mon nom. Exclusivement livré alors aux gaspillages et aux folles labeurs d'une jeunesse dont le terme vient d'être marqué , cette occupation aurait contrarié les heureux momens dont je ne veux et ne dois plus avoir que des souvenirs.

Mais en ce moment où chacun se rejette sur le passé comme pour y trouver quelque allègement aux douleurs du présent ; où tous les esprits se préoccupent activement de la gloire et des moindres intérêts du pays , j'ai dû ne pas rester en arrière et revendiquer ma part du progrès incessant vers lequel marchent toutes les intelligences.

La plupart des hommes et des choses d'aujourd'hui m'ayant paru être la conséquence des hommes et des choses passés , j'ai dû pour apprécier ceux-là bien étudier ceux-ci.

Après un examen attentif et sérieux des différentes périodes de notre histoire , dont la connaissance est désormais indispensable à tous , j'ai été frappé d'un fait qui ne peut échapper même à la plus insigne mauvaise foi , et que doivent envier ceux qui sont appelés au gouvernement des affaires ; c'est que Pétion a quitté la vie sans remords et avec la gloire d'avoir préparé et dirigé tout ce qui devrait garantir nos libertés publiques.

Dès lors je me suis senti de l'admiration pour mon héros , de l'indignation pour ses détracteurs , et j'ai résolu de publier , en vue de la vérité , ce que j'ai pu recueillir concernant Pétion et son époque.

Toutefois je ne me suis pas dissimulé la difficulté de la tâche que je m'imposais, car l'histoire des hommes qui ont marqué dans les grands événemens d'un pays est souvent ou presque toujours l'histoire de ces événemens eux-mêmes. Mais n'aspirant point à un titre que mon infériorité désavouerait aussitôt, je ne livre à la publicité que des *matériaux* que je n'ai même pas songé à revêtir d'une forme littéraire.

Pétion toujours magnanime dans sa vie intime ou publique a laissé aux uns et aux autres la responsabilité de quelques événemens avec la gloire ou le déshonneur qui s'y rattache.... Je distribuerai la justice à chacun avec exactitude et rigidité....

---

# BIOGRAPHIE

DE

# PÉTION.

---

( IÈRE LIVRAISON ).

ALEXANDRE PÉTION naquit au Port-au-Prince le 2. avril 1770 d'une créole de la même ville nommée Ursule et d'un blanc bordelais nommé Sabesse.

Ursule possédait les vertus qui distinguent son sexe. Un commerce facile et agréable, qui n'était que le fruit d'un heureux naturel, les faisait apprécier et aimer.

Quant à M. Sabesse, ce n'était rien moins qu'un homme de fort mauvaise compagnie et surtout partisan renforcé du ridicule préjugé de couleur qui ré-

gnait alors. Il avait une invincible aversion pour le sang africain , et dans ses emportemens il se serait donné l'odieux de désavouer son fils si un reste d'attachement pour sa femme , seule exceptée du mépris général dans lequel il enveloppait les jaunes et les noirs , ne venait quelque fois adoucir l'amertume du chagrin qu'il éprouvait d'être le père d'un être qui n'eût pas *la peau blanche*.....

Il ne cessait de déplorer cette bizarerie de la nature ; et pour se dédommager de ses mécontentemens , qu'il poussait même jusqu'au doute injurieux , il n'était sorte de mauvais traitements qu'il ne faisait subir à l'innocent enfant , il n'était pas de sobriquets ridicules dont il ne gratifiait chaque jour le prédestiné. Lorsqu'il semblait chercher une caresse paternelle il n'avait près de lui que sa mère qui ne pouvant que déplorer les procédés dont il était l'objet , mettait tous ses soins à en diminuer les rigueurs. Le temps a fait justice de cette infâmie d'un père , car le nom de Sabesse s'est éteint dans l'oubli tandis que celui de Pétion est devenu immortel.

Alexandre Pétion n'avait que soixante-un jours lorsqu'un de ces évènements destructeurs qui de loin en loin menacent notre pays faillit enlever celui qui fut plus tard le fondateur de la République. Le 3 juin 1770 un affreux tremblement de terre ruina le Port-au-Prince. Dès la première secousse la maison du père d'Alexandre s'ébranla. Aussitôt M. Sabesse prend d'une main sa fille , de l'autre sa femme et les entraîne hors du danger qui lui paraît le plus imminent. D'autres personnes de la maison se hâtent aussi d'en sortir , sans songer à Pétion ; sa nourrice elle-même (c'était la sœur d'Ursule) s'enfuyait éperdue ; mais à

peine est-elle à quelques pas du péril que son cher nourisson revient à sa pensée ; tremblante , égarée , elle court se frayer un chemin à travers les meubles renversés qui fermaient le passage , se précipite sur le berceau du délaissé , se saisit de lui , et , comme Dieu l'avait ainsi voulu , dès qu'ils sont hors de la maison , elle s'abat avec un bruit effrayant.

Au grand déplaisir de M. Sabesse , Péton atteignit sa sixième année. A cette époque , tant pour céder aux instances de sa femme que pour se débarrasser une partie du jour de la vue de son fils , il se décida à l'envoyer chez M. Boisgirard qui tenait une petite école sur la place de l'Intendance où l'on enseignait à lire , écrire et calculer , comme on l'apprenait dans ce tems-là à ceux qui n'étaient pas blancs. Mais en refusant l'instruction aux indigènes , on ne pouvait pas fermer leurs cœurs à l'ardent amour de la liberté....

Les événements de l'Amérique Septentrionale et la rupture entre la France et l'Angleterre , avaient réuni au Port-au-Prince , outre la garnison de cette ville , composée d'un détachement du corps royal d'artillerie et d'un régiment d'infanterie , un grand nombre d'autres militaires. Entr'autres troupes étrangères alliées de la France , on remarquait deux régimens espagnols de Catalogne et d'Arragon.

Le jeune Péton en se rendant dès son réveil aux quartiers des canonniers , pour être témoin de leurs manœuvres , se trouvait plus souvent à leur caserne qu'à l'école , et ne manquait jamais une revue. Il regardait avec attention les évolutions qu'on exécutait devant lui , se mêlait , après les revues , à ces soldats , dont il sut se faire aimer et qui l'ad-

mirent volontiers au milieu d'eux. Ces premières notions des armes se gravèrent plus facilement dans sa mémoire que les leçons de M. Boisgirard. Aussi à douze ans était-il soldat plutôt qu'écolier.

Il commit un jour une petite espièglerie ; Boisgirard ne pût trouver de meilleure correction à infliger à son élève que la flagellation. L'enfant plein de ces sentimens de fierté et d'indépendance qui déjà le faisaient remarquer parmi ses condisciples ne voulût point se soumettre à cette dégradante punition ; il s'échappa de l'école et ne voulut plus y retourner malgré toutes les menaces de son père. M. Sabesse irrité de la résolution de son fils , se décida à faire de lui un chaudronnier. Mais Péton se refusa à le devenir , sachant bien que son père , dans le choix de ce métier , n'avait pris conseil que de son aversion pour lui.

Cependant pour adhérer à quelques bons avis il alla chez son nouveau maître. Il sut tellement lui inspirer de l'intérêt qu'il obtint de sa complaisance d'aller travailler chez un bijoutier orfèvre , M. Jamain. Celui-ci consentit à l'accepter et à garder le secret sur ce changement d'état , bien qu'il fût l'ami du père. Quelque temps après Mr. Sabesse voulant faire à sa fille quelques cadeaux commanda des bijoux à son ami. Le bon Mr. Jamain qui croit l'occasion favorable pour ménager une réconciliation entre le père et le fils , confie ces ouvrages au jeune Péton déjà très-avancé dans le métier ; il ne manque pas de les confectionner avec goût et solidité. Sabesse en les recevant fut d'abord enchanté , mais lorsqu'il apprit qu'ils avaient été travaillés par son fils , qu'il croyait occupé à battre du fer , furieux d'avoir été trompé ,

il le chassa pour toujours de sa présence et de sa maison. . . . .

Ce dernier coup a décidé du reste de la vie de Péton. Débarrassé du seul lien qui le retenait encore, il envisagea les joies à venir que lui promettait l'indépendance à laquelle il soupirait depuis long-temps.

Cette expulsion du toit paternel produisit un autre effet non moins heureux, c'est d'avoir décidé de son goût pour la carrière des armes. Il se réfugia chez un ami de sa mère où son caractère doux et affable le faisait bien venir dans la maison. Là il s'occupait sans cesse à contempler, à devancer même en idée cette grande époque où la patrie s'affranchirait du joug que l'orgueil et la cupidité des colons rendaient de plus en plus insupportable; et comme il prévoyait déjà que le géant du préjugé ne serait point abattu sans des secousses terribles, des crises violentes, de longs et de sanglants combats, il ne négligea rien pour s'instruire de tout ce qui concerne l'art de la guerre; il lisait attentivement tous les écrits sur l'art militaire, que sa position de fortune lui permettait de se procurer, et s'attachait surtout à l'artillerie qui lui paraissait, avec raison, l'arme la plus formidable.

Jusqu'à 18 ans Péton ne fit rien de bien remarquable. Son goût favori était celui de la chasse. Le dimanche de chaque semaine, de grand matin, il réunissait à lui quelques uns de ses amis et se rendaient tous à la Saline située au nord de la ville, et qui dans le mois de septembre abonde en pluviers et alouettes. Un jour de septembre 1789, un blanc du Port-au-Prince nommé Nicolas, d'une réputation fa-

meuse, chasseur intrépide et de profession, avait déjà précédé Pétiou à la Saline et pris son poste lorsque celui-ci arriva suivi de ses camarades. Nicolas aussitôt lui intima l'ordre de ne pas tirer, sous peine de recevoir un coup de fusil s'il l'osait. Pétiou au même moment apercevant une volée d'alouettes, en abattit plusieurs et fut les prendre. " Pourquoi as-tu osé contrevenir à mon ordre, dit Nicolas." Il fit en même temps le simulacre de l'ajuster. Alors Pétiou prend des balles dont il avait eu la précaution de se munir les poches, en donne à ses amis, et chargeant tranquillement son fusil: " Tirez donc si vous l'osez, dit-il au blanc, en voilà ici pour vous, si vous me manquez." Nicolas hésita, jura, menaça, puis se retira annonçant qu'il allait former sa plainte contre le téméraire qui l'avait défié. Pétiou ne continua pas moins à chasser, sans s'inquiéter des menaces qu'on lui avait faites. Cette aventure peu importante en elle-même fut répandue cependant en ville à dessein par les partis opposés, car dès lors ils avaient commencé à se former entre les *Petits blancs* d'un côté et les *Royalistes* de l'autre. Ce fut là le premier acte de résistance à l'oppression, lorsqu'à cette époque c'était le plus grand des crimes que d'oser ne pas obéir à un colon.

D'autre part la France éprouvait les premières agitations de cette mémorable révolution dont les contre-coups ébranlèrent l'Europe. Cette grande lutte entre les privilèges, la force oppressive et les peuples ne pouvait avoir que de sanglants résultats. La cause dont la France la première avait entrepris la défense devint commune à tous, et le besoin, la nécessité de résister s'étendit sur les colonies. Saint-Domingue devint alors le théâtre des dissensions qui éclatèrent

entre les royalistes ou pompons blancs , et les grands planteurs qui , réunis aux petits blancs , composaient sous la dénomination de pompons rouges le parti révolutionnaire.

Les partis connaissant l'influence que dès lors Péton exerçait sur les siens , cherchèrent à le gagner. Les royalistes y parvinrent en l'assurant qu'ils voulaient l'égalité des droits , et qu'ils étaient prêts à l'admettre si les pompons rouges ne s'y opposaient pas. On l'aboucha donc avec le colonel Mauduit , commandant le régiment du Port-au-Prince, qui arrivait de France. Celui-ci l'affubla d'un pompon blanc , et finit par lui persuader que les grands planteurs et les petits blancs seuls persévéraient dans l'inexécution des décrets qui devaient assimiler aux blancs les descendans de l'Afrique.

Péton , jeune encore , sans expérience , devint un chaud royaliste sans doute ; mais il était de bonne foi ; il croyait servir la cause de l'égalité , et verser son sang pour la conquête des libertés dont étaient privés ses frères.

Le colonel Mauduit qui n'abandonnait plus Péton , ayant reçu ordre de dissiper le comité colonial du Port-au-Prince , voulut avoir avec lui , dans cette expédition , le jeune indigène qui à son tour , brûlant du désir de faire le coup de feu et aussi par dévouement à la cause qu'il croyait sienne , ne manqua pas cette occasion de se mettre en évidence.

Le colonel à la tête d'un détachement du régiment qu'il commandait , arriva au lieu où le comité tenait ses séances , rencontra un attroupement de petits blancs qui essaya de résister par une décharge de

mousqueterie , le fit charger à la baïonnette , et le mit en complète déroute.

Cette escarmouche terminée , Pétion crut à une perspective de gloire pour ceux qui appartiendraient désormais au parti qu'il avait embrassé. Il réunit ses amis , leur dit comment le colonel Mauduit à la tête d'une poignée de braves avait fait fuir ses adversaires , cita les promesses qui lui avaient été faites et les espérances qui lui avaient été données ; leur montra l'abolition du préjugé , le triomphe et le règne de l'Egalité , et finit par faire passer dans leurs cœurs l'enthousiasme qui l'animait. Profitant aussitôt des sympathies qui se manifestèrent , il forma une liste d'une cinquantaine de jeunes volontaires et alla les présenter au colonel Mauduit en l'assurant des services qu'il en pourra retirer. Le colonel les accueillit de la manière la plus engageante , les enrôla dans le corps des volontaires , et ne tarda pas à trouver l'occasion de les employer.

Les grands planteurs s'étaient réunis à Saint-Marc en assemblée générale , et voulaient que tout pliât sous leurs lois. Le Gouvernement royal , dont Mr. le comte de Peynier était le chef , se trouvant dans la nécessité de mettre un terme aux prétentions de cette assemblée , se décida à envoyer contre elle des troupes pour la dissoudre.

Le détachement de la partie du nord , commandé par Mrs. de Vincent et de Fontanges , qui avaient avec eux M. Cambefort , colonel du régiment du Cap , était déjà arrivé à l'Artibonite. La colonne partie du Port-au-Prince était composée d'un détachement du régiment de cette ville , à la tête duquel était M. de la Jurie ; beaucoup de jeunes volontai-

res , pompons blancs , se réunirent à Pétion sur l'habitation Lafiteau entre le Port-au-Prince et l'Arcahaie.

L'Assemblée générale effrayée à l'approche de ces forces se dissipa , et une grande partie s'embarqua pour France , le 8 août 1790 sur le vaisseau le Léopard.

Les royalistes n'étaient qu'au Mont-Rouis , lorsqu'ils apprirent cette nouvelle. Il leur parvint aussi que Caradeux , le plus influent des membres de cette assemblée , refusant de fuir ou ne perdant pas l'espoir de relever son parti avait entrepris de retourner au Cul-de-Sac dont il était habitant , et s'y était dirigé par des sentiers détournés. Pétion fut chargé par la Jurie de le découvrir et de l'arrêter. Il se rendit sur l'habitation Saint Ard où l'on avait prétendu que Caradeux s'était réfugié. Mais après de vaines recherches , Pétion revint rendre compte de sa mission et la colonne retourna au Port-au-Prince. (\*)

L'expédition de Saint Marc terminée , et le parti royaliste fier des petits avantages qu'il venait d'obtenir sur le parti révolutionnaire , oublia bientôt tout ce qu'il devait aux Indigènes dont les services lui avaient été si utiles en différentes occasions. Se croyant donc le pouvoir affermi , et dédaignant une assistance qui lui sembla désormais inutile , il ne dissimula plus. On commença par insinuer l'urgence d'une démarcation , et on finit par exiger que le pom-

---

(\*) C'est sans doute de cette expédition à Saint-Marc qu'a voulu parler M. de Fontanges , commissaire du roi de France , dans sa lettre au feu Président , du 2 Sbre. 1816 commençant ainsi : " Le drapeau que vous avez défendu avec courage a été arboré avec enthousiasme sur toutes les terres de l'ancienne obéissance du roi , Saint-Domingue seule est en retard " & c.

pon des volontaires se distinguât de celui des blancs par une *raie jaune*.

A cette même époque les volontaires du Port-au-Prince apprirent que Rigaud, Bleck, Bourrie, Remarais, Faubert et autres compatriotes du Sud, rangés comme eux sous la bannière du gouvernement royal, venaient, par suite d'humiliations sans nombre, de se retirer au *Macaya* dans les hauteurs de la plaine des Cayes, où ils avaient établi un camp qu'ils étaient décidés de défendre opiniâtrément; mais que sur la foi des promesses que leur avait faites le colonel Mauduit, aux attaques duquel ils avaient courageusement résisté, ils s'étaient rendus à lui et incontinent avaient été faits prisonniers et transférés au Port-au-Prince.

Alors l'astuce et la perfidie des royalistes se montrèrent à Pétion dans tout leur jour. Cependant trop confiant encore dans le colonel Mauduit, il lui fit part des inquiétudes qu'il éprouvait. Le colonel joua de ruse; il prétendit que les représentans du gouvernement royal étaient bien disposés en faveur des indigènes, qu'ils n'étaient retenus que par les intrigues des planteurs, et qu'une fois cette difficulté vaincue, l'égalité des droits règnerait. Pétion parut persuadé. Mais le zèle et le dévouement des indigènes pour les pompons blancs diminuaient, et le moment de l'assassinat du colonel Mauduit était prochain. Pétion voyait venir avec horreur ce jour où cet officier traîné de sa demeure au comité révolutionnaire allait être immolé à la fureur d'un parti. Il aurait voulu pouvoir le défendre, mais il n'en avait pas le moyen. Cependant la bonté de son cœur le mettant au dessus de tout ce qu'il avait à redouter de la rage

insensée des petits blancs en révolte , il engagea un de ses amis à se rendre avec lui au comité pour crier *grâce* s'il arrivait que l'on portât le coup fatal au colonel. En effet les deux amis se rendirent sous la galerie du comité et à l'instant où l'on frappait Mauduit , ils crièrent de toutes leurs forces *grâce ! grâce !* Les regards se dirigèrent aussitôt de leur côté , et ils faillirent devenir les victimes de leur humanité. Pétion fut désespéré de son manque de succès , et ne put concevoir pour les bourreaux qu'il venait de voir si lâchement audacieux que le dernier et le plus triste des sentiments.

Après la mort de Mauduit , le parti triomphant chercha à séduire les jeunes indigènes. Entr'autres libéralités , ils prétendirent avoir relaxé Rigaud , Bleck Bourrie , Remarais , Faubert qui depuis la reddition du camp Macaya , avaient été détenus dans les prisons. Mais Pétion ne fut pas dupe de ce leurre. Aussi profita-t-il de la première occasion qui se présenta pour exprimer à ses nombreux amis ce qu'il éprouvait de la tendance que prenaient les choses. Il leur renouvela l'affaire qui avait eu lieu au Fond Parisien entre quelques blancs et la famille des Desmares qu'on avait voulu sacrifier à la haine des colons ; il leur parla de l'ingratitude dont les pompons blancs avaient payé le dévouement des Rigaud, Bleck, qu'ils avaient plongés dans les cachots , et qui ne durent leur mise en liberté qu'à l'effervescence générale qu'avait produite le moment de la mort de Mauduit , il leur dévoila la coupable hésitation de Mauduit qui méconnaissant leurs services les avait traités avec injustice dès qu'il crut n'avoir plus besoin d'eux ; il s'étendit sur les poursuites dirigées

contre les malheureux Ogé et Chavannes et sur leur fin tragique ; enfin il attira leur attention sur les difficultés suscitées par les colons dont le but était d'empêcher l'admission des indigènes à l'égalité des droits civils et politiques.

Après beaucoup de persévérance et d'opiniâtreté, Pétion parvint à obtenir de ses amis qu'ils se réuniraient secrètement. En effet ils se réunirent le 21 août 1791 , et prirent la noble et courageuse résolution de *vivre libres ou de mourir*.

On donna quelques instants à l'enthousiasme , et on s'occupa d'élire deux chefs dont l'expérience offrit quelque succès à l'entreprise. Le choix tomba d'après l'avis de Pétion sur Beauvais et Lambert. Ils étaient dignes de cette marque de confiance et ils avaient déjà combattu pour la liberté aux Etats-Unis. Beauvais était alors au Mirebalais.

Il fut décidé qu'on lui enverrait une députation pour lui apprendre sa nomination et le prier d'accepter, et que l'habitation Diègue , au quartier de Bellevue, était choisie pour le lieu du camp des indigènes. Or, le même jour , 21 août 1791 , Pétion , Ferdinand Deslandes et Caneaux , désignés pour annoncer à Beauvais la charge importante à laquelle il venait d'être appelé , partirent pour le Mirebalais. Beauvais accepta avec reconnaissance et empressement l'honneur qui lui était proposé , et descendit avec les trois députés jusqu'à la Croix-des-Bouquets où ils se séparèrent parce que Beauvais avait besoin d'y rester quelques heures pour faire quelques préparatifs nécessaires. Les députés revinrent au Port-au-Prince le lendemain 22 août , apprirent à leurs amis l'heureux succès de

leur mission et la nouvelle que Beauvais serait au point de réunion le lendemain 23 août. Or ce jour là ils se réunirent tous de bonne heure, sortirent de la ville et se rendirent à l'endroit qu'ils avaient choisi; malgré les précautions que la municipalité avait prises.

Bientôt le camp s'encombra de jeunes gens, de pères de famille qui, fatigués des vexations dont on les abreuvait, avaient résolu de tout tenter pour leur liberté. Rigaud et ses autres compagnons qui depuis leur évadion de la prison avaient été obligés de se cacher à la Charbonnière pour éviter les agens chargés de les découvrir, ayant appris la détermination des indigènes, ne manquèrent pas de se joindre à eux et de se trouver les premiers au rendez-vous. Ils furent accueillis avec joie. On s'occupa immédiatement de procéder à la nomination des chefs subalternes.

Pétion déclara que, satisfait du grade de capitaine de canonnier dont il avait reçu la promesse, son ambition n'allait pas plus loin. Après cet aveu d'un cœur généreux, les choix ne furent pas difficiles à se fixer : André Rigaud fut nommé colonel, Bleck, major, Pétion capitaine d'artillerie, Coustard, Roubiou, Aubran, Moriette, Baptiste Boyer \*, Doyon aîné, Lafontant, J. Ulisse, Larose, Tessier, Cambre et plusieurs autres capitaines d'infanterie.

Toutes ces satisfactions obtenues, on renouvela le serment de vivre libre ou de mourir.

Le rassemblement de Diègue avait jeté l'épouvante

---

\* Il n'était point parent du Président actuel.

parmi les colons et les avait mis en mouvement sur plusieurs points des environs du Port-au-Prince. Un d'entre eux nommé Lespinasse , habitant du Grand-Fond , réunit quelques hommes de son quartier , leur représente le danger qui les menace et la nécessité de soutenir les droits coloniaux menacés.

Déjà la petite troupe de Lespinasse s'était augmentée d'un grand nombre de partisans du système colonial et se dirigeait en ville , lorsque le 31 août elle fit jonction , à Nérette , avec l'armée de Beauvais et Lambert. Le capitaine Doyon aîné avec sa compagnie a ordre de dissiper cette poignée d'hommes ; le combat s'engage , et Lespinasse fuit avec sa bande.

Au bruit de la mousqueterie Pétion et Roubiou accoururent au secours de Doyon ; mais quelque empressement qu'ils missent à franchir la distance qui les séparait du lieu de l'engagement , la déroute de Lespinasse fut si prompte qu'ils n'arrivèrent que pour contempler des vainqueurs et des fuyards.

Les perfides insinuations des colons avaient entraîné à leur suite beaucoup d'hommes , leurs esclaves ou leurs domestiques. Ces malheureux partageaient sans doute l'horreur généralement éprouvée du joug avilissant qui pesait alors , mais ils se faisaient encore le devoir d'obéir. Cependant les indépendants de Diègue jugèrent bien que l'échec de Nérette amènerait sous leur drapeau ces frères infortunés. Ils ne se trompèrent pas ; car Pétion et Roubiou chargés d'en rallier le plus possible , n'éprouvèrent pas la moindre résistance de leur part , et bientôt on les vit prendre rang sous la bannière devenue désormais celle de tous les hommes issus de sang africain.

# BIOGRAPHIE

DE

## PETION,

PAR

L. CÉRISIER FILS.

---

(DEUXIÈME LIVRAISON).

---



IMPRIMERIE DE T. BOUCHEREAU.

MEMORIAL

NOTES



PRINTED BY J. W. B. [illegible]

Mais les vivres manquaient à la charbonnière , et la position de Diègue n'était plus tenable. Il fallait songer à déguerpir. On fut à Métivier d'où les chefs ordonnèrent de se porter au Trou-Caïman , position plus sûre , parce que de là il était plus facile de diriger les mouvemens de la plaine du Cul-de-Sac , et de se retirer au besoin au Mirebalais , où l'on avait des provisions , et où l'on pouvait compter sur l'assistance des Indigènes qui , déjà à l'Eglise , réunis sous la présidence de Pinchinat , avaient proclamé les mêmes principes que ceux des indépendans de Diègue.

Dans la journée du 2 septembre 1791 , on leva le camp de Métivier et la petite armée se dirigea sur la Croix-des-Bouquets , passant par l'habitation Pernier. La tête de la colonne était déjà fort avant de l'habitation , lorsque l'on apprit qu'il s'y était établi une sorte de camp occupé par 4 à 500 colons , un détachement des régimens d'Artois et de Normandie , sous le commandement du capitaine Danchoux , et par 200 marins de la station militaire et marchande.

Aussitôt l'attaque de ce camp est résolue par l'arrière-garde de l'armée , commandée par Aubran , qui n'attend pas même les ordres des généraux. Le feu le plus vif s'engage , et le capitaine Pétion qui se trouvait à l'avant-garde rebrousse chemin avec sa compagnie et vient partager le péril. A son arrivée il essuie une décharge terrible et s'adressant à ses compagnons , il les rappelle au sang froid dont il leur donne lui-même l'exemple. Mais il n'était pas besoin d'exhorter ces braves qui , malgré leur inex-

périence des combats savaient cependant riposter avec courage.

Après une attaque aussi vigoureuse que la défense avait été opiniâtre, les Indigènes parvinrent à enfoncer les lignes des colons. En un instant ils sont défaits et les vaincus se précipitent dans une pièce de cannes pour se dérober à la vengeance des vainqueurs.

Mais Pétion ordonne de cerner la pièce de cannes et y met le feu de ses propres mains pour contraindre les fugitifs à abandonner leur retraite. La flamme se propage rapidement et les malheureux viennent tomber sous le fer de ceux que naguères encore ils opprimaient. Le capitaine Danchoux confiant, au milieu du péril, dans la générosité de Pétion, sort de la pièce de cannes, se jette à ses pieds, le supplie de lui donner la vie et, s'il est possible, de suspendre le carnage. Pétion le rassurait lorsque Momain Dupouille, furieux de la mort d'un de ses parens atteint pendant le combat, se précipite sur Danchoux en criant, "point de quartier aux vaincus," et lui lance un coup de feu qui lui fracasse le bras. Pétion indigné d'un tel acte d'emportement, déclara qu'il s'opposerait désormais à de pareils excès et prit immédiatement sous sa protection Danchoux et deux autres officiers du même régiment.

Les colons en envoyant à la boucherie de Pernier les pauvres marins de la station, avaient déclaré que la guerre se ferait à outrance et avaient mis à prix la tête des *révoltés* de Diègue (c'est ainsi qu'ils appelaient ceux qui venaient de prendre les armes.)

Ils avaient promis *quatre-vingts gourdes* pour chaque tête qu'ils rapporteraient. Ces infortunés s'étaient munis de sacs pour le transport de ces têtes. Ce fut peut-être la cause de leur entière destruction ; car quelque effort que fit Pétion pour arrêter l'effusion du sang , ils ne purent échapper à la fureur de la vengeance ; tous ceux qui étaient revêtus de l'uniforme de marin et porteurs du sac fatal furent massacrés impitoyablement.

Les avantages qui résultèrent de la bataille de Pernier furent considérables pour la cause des Indigènes. Cette victoire révéla aux colons toute la puissance du parti qu'ils avaient soulevé contre eux , et apprit aux descendans des africains quelle confiance ils devaient avoir dans leur propre valeur , tant qu'ils resteraient unis. Et ce qui ne fut pas le moins avantageux aux vainqueurs , c'est qu'ils prirent aux ennemis deux pierriers de 3 pouces chacun. Pétion les fit transporter à la Croix-des-Bouquets le même jour , 2 septembre.

De la Croix-des-Bouquets , Pétion se rendit avec sa compagnie et le reste de l'armée au Trou-Caïman , où l'on ne resta que trois ou quatre jours , car des négociations ayant été entamées avec quelques colons du Cul-de-Sac , on revint à la Croix-des-Bouquets et l'on y campa un mois.

Durant ce temps , Pétion , sans cesse au poste qui lui avait été confié , exerçait ses compagnons d'armes à la manœuvre des deux petites pièces qu'il avait fait monter sur des affûts de campagne. Toutefois il n'était pas sans quelque inquiétude , et la difficulté de terminer les négociations entamées pour un concordat qui lui paraissait si simple , lui faisait crain-

dre que les siens ne fussent trompés ; aussi pressait-il les chefs d'attaquer le Port-au-Prince regardant cette ville , avec raison , comme le foyer du préjugé.

“ Mettez-vous bien dans la tête , répétait-il souvent , que les blancs ne traiteront jamais de bonne foi avec nous. Il faut frapper tandis qu'ils sont encore étourdis du coup de Pernier. ” La suite a prouvé combien il y aurait eu moins de calamités , si sa proposition avait été écoutée.

Lors de la rentrée à la Croix-des-Bouquets par le fait des négociations du Cul-de-Sac , Pétion y rencontra Mr. Hanus de Jumécourt , ancien capitaine d'artillerie , philanthrope et *pompon-blanc*. Ce planteur partisan de la contre-révolution , avait remarqué Pétion du tems du colonel Mauduit et s'était plu à lui reconnaître quelque mérite ; il ne négligea rien pour gagner l'affection du jeune révolutionnaire qui , de son côté , avide de s'instruire dans la théorie de son armé , et connaissant , à cet égard , les capacités de Mr. de Jumécourt , ne dédaignait pas la bienveillance dont il était l'objet. Mr. de Jumécourt se fit donc un vrai plaisir de donner régulièrement à Pétion des leçons , que celui-ci recevait avec assiduité et dont il sut si bien profiter qu'en peu de tems il devint un artilleur consommé.

Le traité de paix pour lequel on avait ouvert de si longs préliminaires fut enfin conclu à l'habitation Demiens. Il contenait en substance la déclaration de l'égalité des droits entre la caste blanche et celle des hommes issus de sang africain ; l'abolition de toute distinction injurieuse entre les deux partis ; l'oubli du passé ; l'espérance d'un meil-

leur avenir, enfin la rentrée immédiate au Port-au-Prince de l'armée des Indigènes. En vertu de ces stipulations, elle fit son entrée au Port-au-Prince le 23 octobre 1791 au milieu des acclamations de tout le peuple. — Beauvais et Lambert prirent leur quartier général à la maison du gouvernement et la compagnie d'artillerie fut placée au fort situé derrière cet édifice.

Pétion loin de partager la confiance et la sécurité générales ne quittait son poste à aucune des heures du jour ou de la nuit, donnant pour motif que les colons n'étaient pas de bonne foi dans le traité qu'ils venaient de conclure, et qu'ils n'avaient fait que tendre un piège aux Indigènes qu'ils voulaient réduire. "Quant à moi, disait-il, je ne veux pas être pris au dépourvu."

Il voyait bien; car sur ces entrefaites, Lérimbourt, maire de la ville du Port-au-Prince, Caradeux, capitaine général, et autres principaux colons, ne rêvant qu'aux moyens de reprendre leur supériorité quelque peu affaiblie par le traité de paix, s'arrêtèrent à la misérable résolution de semer la discorde entre les Indigènes qui avaient pris les armes et ceux qui restaient encore dans la dépendance.

Deux cent dix-neuf esclaves (1) avaient, après

(1) Noms des nègres et mulâtres esclaves sous la dénomination de *suisses*, embarqués sur le navire *l'Emmanuel*, de Nantes, capitaine *Colmin*.  
La lettre M signifie Mulâtre.

NOMS des esclaves.	NATIONS	PROPRIÉ- TAIRES	NOMS des esclaves	NATIONS	PROPRIÉ- TAIRES
Etienne	Créole	Me. veuve Beauchamp	Azor	Congo	Brémond
Pierre	Mondongue		La Ramée	Cap-lalo	Me. Bertrand
Jean	Créole		Diacoa	Créole	} Babet Clark
Isidor	Nago		Joseph	idém	

la déroute de Pernier, pris parti dans l'armée des Indigènes régénérés, et étaient connus sous la dénomination de *swisses*, par allusion à ce peuple du

Noms des esclaves.	NATIONS.	PROPRIÉ- TAIRES.	Noms des esclaves.	NATIONS.	PROPRIÉ- TAIRES.	
Jean-Bte.	Congo	Burguè	Joseph M.	Créole	Madame Chambon	
Tame	Créole	Bourdon	Eole	Bambara		
Cézard	Congo	Boissonnière	J.-Louis M.	Créole	} Traitie de Vauresson	
Jn.-Paul M.	Créole	Berthier	Jn. Thomas	Idem		
Lafleur	Congo	Beauvais	Léger	Congo		
Colar	Idem	Bois-Martin	Joseph M.	Créole		
Barthélemy	Créole	} Caradeux ainé	Louis	Idem		
Joseph	Idem		Jérôme M.	Idem		
Philippot	Idem		Valeri	Idem		
Jn.-Pierre	Idem	} Madame Cotté	Pierre	Idem		
J. Jques. M.	Créole		Constantin.	Idem		
Noël	Idem		Morier M.	Idem		
Jaques	Idem		Mathieu	Idem		
Martin	Idem		Paul	Idem		
Jn. Louis	Créole.		Alexandre.	Idem		
Cadet M.	Idem		Siprien	Idem		
Sans nom M.	Idem		Nicolas	Idem		
Narcisse	Idem		Jn. Philippe	Idem		
Constant M.	Idem		Pascou M.	Créole		
Baltazar	Congo	} Corbier	François M.	Créole	} Thomason	
Gabriel	Banguia		Alerte	Idem		
Ls. Tacoux	Tacoux	} Coustard	Sanschagrin	Congo		
Fidel	Ibo		Boucassin	Nago		
Sansquartier	Arada		Bernard	Créole		
René M.	Créole		Jean	Idem		
Philippe	Idem		Denis	Idem		
Jn. Thomas	Idem		Pre.-Paul	Idem		
Antoine	Portugais		} Carré	Léon	Idem	
Denis M.	Créole			André	Idem	
Jn. Louis	Idem		} Caradeux la Caye	Neptune	Arada	} Volant le tort.
Joseph	Idem			Jannot	Congo	
Jn. Philippe	Idem	Morise M.		Créole		
François	Idem	Ciprien M.		Idem		
Théodat	Congo	Siméon		Idem		
Igace M.	Créole	Mentor		Ibo		
Jn. Louis	Idem	Théodora		Créole		
Azor M.	Idem	Pierre		Idem		
Pierre	Idem	Jérôme		Idem		
Jn. Louis	Idem	} Madame Chateaublond		Paul M.	Créole	
Baptiste	Idem		Joseph	Congo		
Jn. Charles	Idem	} Tousalin	Azor	Aousa	} Viard	
Jean	Idem		Jn. François	Moudongue		
André	Idem		Zéphir	Aousa		
Hipolite M.	Créole	} Madame Chambon				

Et d'autres noms qui ont échappé à toutes les recherches.

même nom qui secoua le joug des Allemands et dont l'Europe a jusqu'ici respecté le courage et la liberté.

Aussitôt les colons saisissent avidement cette circonstance, déclarant que la tranquillité ne sera jamais parfaite tant que figureront dans les rangs des Indigènes régénérés, des esclaves échappés à l'autorité de leurs maîtres, et faisant valoir l'indispensable nécessité de déporter ces malheureux dont la présence dans l'île ne pouvait être que d'un mauvais effet. Cette proposition dont la perfidie était cachée sous l'apparence de l'intérêt général fut acceptée et mise en délibération par les chefs des Indigènes. Dès la première réunion Pétion se souleva contre la motion et combattit avec chaleur ceux qui penchaient pour la déportation. Il déclara que si l'astuce et la perfidie devaient l'emporter, lui et sa compagnie s'opposeraient à l'éloignement de ces frères qui étaient venus dans leurs rangs chercher la liberté et comme eux réclamer des droits sacrés.

Les colons qui faisaient partie de l'assemblée ne manquèrent pas d'insinuer que Pétion était un jeune exalté qu'il ne fallait pas écouter, car il était peu susceptible de la sagesse propre aux délibérations.

Ils tirèrent des inductions malveillantes de tout ce qu'il avait dit, et parvinrent par de captieux argumens à obtenir des généraux Beauvais et Lambert, la déportation des Suisses. Beauvais et Lambert n'y consentirent toutefois que pour prouver qu'ils souhaitaient la tranquillité; et pour donner quelque légalité à cette résolution ils la firent voter par assis et levé.

Dès que Pétion apprit leur coupable adhésion à ce

projet infâme, il courut au gouvernement. Là, il reprocha vivement à Beauvais et à Lambert d'avoir eu la faiblesse de consentir à l'expulsion de leurs frères; leur assura qu'ils avaient été abusés et qu'ils n'auraient pas la paix qu'ils croyaient avoir obtenue à ce prix; que cette décision imprimait sur leurs fronts une tâche ineffaçable, et leur déclara enfin, que s'il a le bonheur d'être secondé par ses camarades, l'embarquement n'aura point lieu.

Les colons, redoutant la réalisation de ce généreux dessein, pressèrent l'exécution immédiate de la mesure inique qu'ils avaient eux-mêmes proposée, et quelque effort que fit Péton, quelque moyen qu'il mît en jeu, il ne put déterminer que quelques uns de sa compagnie à le seconder, tant les colons avaient terrorisé les Indigènes. On réunit quelque argent qu'on donna aux *Suisses*, on leur prodigna de belles promesses et ces infortunés accompagnés de quatre commissaires, quittèrent la patrie le 2 novembre 1791:

Tandisque ces victimes de la perfidie coloniale et de la coupable faiblesse de Beauvais et de Lambert voguaient vers des climats lointains, les colons, pour détourner l'esprit public de cet important événement, se surpassaient les uns les autres en réjouissance de toutes sortes auxquelles on n'oubliait pas de toujours convier Péton. Mais il répondait à toutes les invitations qu'il était en deuil des malheureux déportés, car il avait la conviction qu'avant longtems la vérité viendrait dessiller les yeux de ceux qui étaient les dupes de ces réjouissances.

En effet ses pressentimens ne tardèrent pas à se réaliser: un affreux réveil vint interrompre le sommeil trompeur où étaient plongés les Indigènes.

Le 20 novembre 1791 les colons réunis en comité délibéraient secrètement. Une sorte de stupeur régnait dans la ville et les Indigènes auxquels on avait promis une paix tranquille et dont on avait flatté la crédulité par l'énivrement des plaisirs, se trouvaient, dès le matin du 21, répandus chez leurs amis, leurs parents, dans les rues, incertains et agités d'une foule de sentimens divers, tandis que la garde nationale blanche et la troupe de ligne étaient en armes dans leurs casernes respectives. Vers midi, les Indigènes s'apercevant de quelques mouvemens qui leur parurent hostiles, se rallièrent; à deux heures un de leurs tambours nommé *Scarpin*, passa devant un corps de garde des colons et, un peu en goguette, répondit par des ridicules aux injures qui lui furent adressées. Il n'en fallut pas d'avantage pour qu'il fût saisi et immédiatement pendu au mât d'un reverbère.

La nouvelle de cet événement se répand bien vite et excite quelque rumeur; mais le comité qui ce jour là était encore réuni et qui voulait continuer son système de dissimulation, fait dire seulement aux généraux Beauvais et Lambert qu'il fallait déplorer cette circonstance. En vain, demanda-t-on justice de cet assassinat; alors le capitaine Valmé furieux des tergiversations que l'on opposait aux réclamations des Indigènes, apercevant au même instant un officier de la garde nationale blanche qui se dirigeait vers le groupe dont il faisait partie, lui crie de rebrousser chemin; sur son refus, Valmé saisit un fusil, l'ajusta et ne l'atteignit qu'au bras.

Le bruit de cet acte de représailles se propagea rapidement et parvint à Pétion. Réunissant aussitôt sa compagnie qui se trouvait avec lui au poste der-

rière le gouvernement : “ Mes amis , dit-il , préparez-vous. ” Immédiatement la générale bat sur différens points de la ville. Sans perdre de temps, Pé- tion court prendre les ordres de ses généraux aux- quels on annonce au même moment que les blancs sont en marche contre le gouvernement. Commis à la défense de cet édifice , il place la majeure partie de sa compagnie armée de fusils sur les ailes droite et gauche ; le mur de clôture sert de rem- part. Lui-même avec sa pièce de canon qu'il avait surnommée *la Gourmande*, se met au milieu de la bar- rière. La colonne ennemie ayant en tête deux pièces d'artillerie , débouche par la rue du Rouille sur la place , aujourd'hui *Place Péton*. Déjà la Barrière est saluée par plusieurs coups de canon à boulets et mitrail- le. “ Allons, mes amis, dit Péton, fournissez à la Gour- mande. ” Le combat devient opiniâtre , des files en- tières sont renversées , six pièces de canon arrivent successivement sur la place. Péton soutient l'attaque avec sa seule pièce , la pointant toujours lui-même.

Un canonnier de Péton nommé *Pons* , mérite ici une mention particulière, car il fit un acte d'intrépidité remarquable. Il manquait d'eau pour rafraîchir la pièce , *Pons* prend aussitôt un seau , va tranquille- ment à la fontaine qui se trouve sur la place et qui était exposée au feu meurtrier des combattants, le remplit et le rapporte au poste.

Tandis que l'action s'engageait aussi chaudement , les troupes de ligne tout en voulant paraître garder la neutralité , se montraient cependant armées au- dessus de la muraille de leur caserne , placée au nord de la maison du gouvernement, et inquiétaient les In-

digènes qui craignaient d'être pris en flanc par cette manœuvre. Péton tourne sa pièce vivement contre elles et les oblige à quitter leur position. Elles sortent de leur caserne et grossissent le nombre des agresseurs. L'intrépide artiller fait traîner sa pièce hors de la barrière ; prend position en face de la masse ennemie qui s'avance, et là, recommence un feu si terriblement nourri qu'il la contraint de ralentir sa marche. Boulets et mitraille lui manquent, il emploie pierres, cailloux, tout ce qu'il peut rencontrer, et enfin n'ayant même plus de poudre, il semble chercher la mort ; alors le général Beauvais sort du gouvernement et vient l'arracher au combat " Mon cher Péton, lui " dit-il, ne regrettons pas notre journée, vous avez " assez fait ; nous n'avons plus de munitions pour " nous défendre, réservons-nous pour meilleure oc- " casion. " Péton fit aussitôt amener les avant-trains, ce qui était le signal de la retraite, mais ne pouvant traîner la pièce plus loin, il l'abandonna dans la savanne derrière le gouvernement.

Après cet échec, on se retira sur la Croix-des-Bouquets. On s'occupa aussitôt à mettre ce bourg à l'abri d'un coup de main, car par suite de ce qui venait d'avoir lieu, la guerre se trouvait rallumée avec une nouvelle fureur. Il est juste toutefois de reconnaître qu'un bon nombre d'européens et de créoles blancs suivirent les Indigènes dans leur retraite, qu'ils se montrèrent entièrement dégagés de préjugés et qu'ils restèrent fidèles au concordat de l'habitation Damiens.

On ne tarda pas à tenir conseil pour décider quelle conduite il fallait désormais tenir. Les chefs dirent

que le parti le plus sage était d'attendre l'arrivée des commissaires. Pétiou toujours convaincu de la mauvaise foi des blancs , objectait que ces commissaires ne changeraient rien au régime colonial , que les préjugés , l'esclavage et toutes les horreurs qui en sont les résultats inévitables continueraient à désoler le pays , qu'enfin les armes seules offraient une voie de salut. Après quelques débats qui tendaient à ne pas adopter ses propositions, force lui fut de céder à l'avis du plus grand nombre qui était celui d'attendre l'arrivée des commissaires.

Le colonel Rigaud revenu du Sud après l'affaire du 21 avait pris position à Marquissant , où il essayait de rallier les Indigènes afin de bloquer la ville de ce côté. Pétiou approuva ce plan et demanda souvent et vainement l'autorisation d'aller avec sa compagnie assister le colonel Rigaud. Pour lui retirer le désir de renouveler ses instances , on le priva de la moitié de ses artilleurs qu'on envoya au Mirebalais. Lui , refusa de les accompagner parcequ'il craignait de perdre l'occasion de combattre pour la liberté.

Le 9 décembre une embarcation construite pour nettoyer le port fut transformée en batterie flottante sous le commandement de l'Italien *Praloto* , et envoyée pour inquiéter le poste du colonel Rigaud. A peine le canon se fait-il entendre que le séjour de la Croix-des-Bouquets devient insupportable à Pétiou. Cette fois il insista tellement pour obtenir la permission d'aller à Marquissant qu'on ne crut pas devoir la lui refuser. Il se mit donc en marche avec les débris de sa compagnie ; mais lorsqu'ils arrivèrent , tout était terminé ; Praloto s'était retiré , et le camp de Marquissant avait été transporté à

Bizoton. C'est dans ce dernier lieu que Péton fit son entrée le 10 décembre, accueilli par la joie et la cordialité du colonel Rigaud, que partagèrent unanimement tous les compagnons d'armes présents.

Le 16 décembre, dès le point du jour, on aperçut embossés devant Bizoton, le vaisseau de ligne le Borée et la frégate la Galatée qui se préparaient à une attaque contre ce poste. En effet vers sept heures une canonnade furieuse commença, se prolongea toute la journée et fournit à Péton une nouvelle occasion de se signaler avec une pièce de dix-huit dont le service lui avait été confié. Possédant ce sang froid dans l'action qui le rendait toujours maître de lui et indifférent aux plus grands périls "il ne faut pas, disait-il, perdre un seul boulet". Effectivement tous les coups de sa pièce portaient. Mais il était si difficile aux Indigènes de se procurer de fortes provisions de poudre qu'ils vinrent encore à en manquer. Et comme il fut impossible de continuer le lendemain le feu de l'artillerie, les deux bâtimens ne purent être chassés de leur position qu'ils gardèrent.

Les services de Péton devenant désormais inutiles à Bizoton, il se retira avec ses canonniers sur l'habitation Volant le Tort à une courte distance du premier lieu.

Telle était son aversion pour le pillage ou la maraude que, quoique réduits lui et les siens à ne vivre que de fruits sauvages, on n'eut pas à leur reprocher d'avoir disposé de ce qui ne leur appartenait pas. Et tel était encore son éloignement pour tout ce qui portait le nom de *Colon*, qu'il ne voulut pas user des facilités que lui offrait monsieur de Volant.

Dans les premiers jours de janvier 1792, Péton se porta sur le morne Chabert, situé à la tête de

la colline de la Rivière-froide. Il fortifia sa position en y plaçant 4 pièces d'artillerie dont une de gros calibre. En prenant cette hauteur, Péton songeait à couvrir Volant et Bizoton, et à pouvoir s'opposer, aussitôt que besoin, aux attaques qu'on pourrait tenter pour débloquer la partie sud de la ville, et qu'on aurait dirigées du Port-au-Prince par la colline de la Rivière-froide, de Jacmel par le Fond-Ferrier et de Léogane par la Grande-rivière. Cette prévoyance était bonne, car déjà on était parvenu à enlever la Croix-des-Bouquets aux Indigènes qui furent obligés de se retirer au Mirebalais.

Sur ces entrefaites les commissaires civils français si impatiemment attendus arrivèrent enfin. C'étaient Mrs. Saint-Léger et Mirbeck envoyés dans notre Ile pour apaiser la discorde et opérer le rapprochement des partis. Ils étaient dignes à tous égards de cette noble tâche dans laquelle ils auraient sûrement réussi, s'ils n'avaient eu à surmonter la superbe et l'inimitié des colons.

Tandis que l'évènement de l'arrivée des commissaires occasionnait une nouvelle fermentation dans les esprits, Péton continua à garder sa position de Chabert à l'embranchement des trois chemins. Dans un dénuement complet de toute chose, malade, il ne voulut point chercher des ressources dans les habitations voisines encore bien pourvues de nourriture. "Mieux vaut mourir de faim, disait-il, que de toucher à rien de ce qui appartient à ces infâmes Colons." Ses compagnons partageaient ces sentimens, tant, à cette époque, il y avait parmi les Indigènes une heureuse fusion de vues et d'intérêts.

Le 12 mars de bonne heure, Péton entend gronder le canon du côté de Léogane. Il soupçonne que

cette ville est attaquée par le parti du Trou-Coffy. Le commissaire St.-Léger s'y était rendu depuis quelques jours, sur la frégate la Galatée, et avait demandé, sur le refus de la municipalité de lui fournir des troupes pour lui servir de garde, une compagnie composée d'indigènes. Le capitaine Baptiste Boyer fut envoyé du Mirebalais à Léogane pour, à la tête d'une compagnie, satisfaire au vœu du commissaire.

Pétion en entendant le canon, n'hésite pas à proposer à ses artilleurs de voler à la défense de Léogane. Sa proposition étant acceptée avec enthousiasme, ils partent de Chabert au nombre de quatorze, traînant après eux une pièce de quatre avec tout son attirail, et sans autres provisions que quelques fruits du pays.

Vers midi, ils rencontrèrent à la Grande saline, Dupuche et Mathieu Mauclair qui venaient de Léogane et qui les confirmèrent dans l'opinion que la ville était effectivement attaquée. Ils continuèrent. Après quelques heures de marche, ils arrivèrent à la barrière de l'habitation Lasalle où ils trouvèrent un rassemblement considérable d'hommes munis de toutes sortes d'armes, mais sans artillerie. Pétion ordonne de faire halte, prépare sa pièce en batterie, s'avance de quelques pas et demande un parlementaire. Ce rassemblement de plusieurs centaines d'hommes, était composé des partisans du Trou-Coffy qui arrivaient des hauteurs et habitations voisines pour fortifier l'attaque de Léogane.

Pétion demande le passage ; on hésite, et on semble le lui refuser ; il leur dit alors qu'il avait pris les armes pour défendre la liberté ; qu'il ne saurait

leur faire la guerre s'ils pouvaient s'entendre dans les mêmes réclamations ; que l'assassinat , le pillage et l'incendie ne pouvaient que souiller la bonté de leur cause ; que lui et les siens allaient à Léogane chercher le drapeau qu'ils avaient arboré , et qu'enfin, si on leur disputait le passage , ils se le fraieraient à l'instant à coups de canon.

Le chef de 14 hommes parlant ainsi à plusieurs centaines, étonna tellement que non seulement ils laissèrent le passage libre immédiatement , mais encore ils acceptèrent de rester en place sans bouger et sans faire le moindre mouvement , jusqu'à ce que Pétion les perdit de vue. Ce qui fut ponctuellement exécuté. Pétion défila devant eux avec son petit nombre d'hommes et sa pièce de canon la mèche allumée. Ils arrivèrent ainsi à la savanne de Léogane entre 7 et 8 heures du soir. Les postes entendant le bruit que produisait la pièce de canon , crurent que les ennemis étaient aux portes de la ville. Sans délai, ils firent feu à toute volée, et malgré l'obscurité, sur la petite armée qui heureusement ne fut point atteinte. Il fallut essuyer cette canonnade qui dura près d'une heure et demie avant que l'on pût parvenir à se faire reconnaître. Cependant le danger allait croissant , alors Pétion , au milieu des boulets et de la mitraille qui croisaient en tous sens, se sépara de sa compagnie à laquelle il ordonna de ne pas riposter , et va se présenter aux postes. Il est de suite reconnu , et la joie de ne l'avoir pas atteint comme le regret d'avoir menacé des jours aussi chers accueillirent son arrivée et témoignèrent des droits qu'il avait à l'estime et à la confiance de tous. Sa compagnie le rejoignit bientôt, il était 10 heures.



